



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le 13/02/2024

ID : 087-278708516-20240207-20240207_B02-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 07 FEVRIER 2024

20240207_B02 - RESIDENCE DEVERRINE - Réhabilitation de 112 logements - 1,2,3,4,5 rue du Commandant Tulasne et 48, 54 rue Montmailler à Limoges - Convention de subvention avec la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mercredi 07 février 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Jean-Luc BONNET, Philippe CHADELAS et Dominique RENAUDIE, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absent excusé :

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation de 112 logements situés 1, 2, 3, 4 et 5 rue du Commandant Tulasne et 48, 54 rue Montmailler à Limoges,

Considérant l'aide à intervenir de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) pour un montant de 42 000 € destinée au financement des travaux d'adaptation LAAB de 12 logements de cette opération, soit 3 500 € par logement,

Considérant l'occupation de ces logements par des personnes âgées de 55 ans et plus,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature de la convention d'attribution de la subvention et tout document à intervenir entre Limoges habitat et la CARSAT fixant à 3 500 € par logement l'aide au financement de travaux d'adaptation de 12 logements, dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 112 logements situés 1, 2, 3, 4 et 5 rue du Commandant Tulasne et 48, 54 rue Montmailler à Limoges, soit une aide d'un montant total de 42 000 €.

Formalités de publicité effectuées

le **13 FEV. 2024**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **13 FEV. 2024**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

